



## PROTECTION de la RESSOURCE

Enjeux, perspectives et propositions EAA et EFTTA

***Quels objectifs pour la gestion  
de la pêche de loisir du bar ?***

# PROTECTION de la RESSOURCE

Enjeux, perspectives et propositions EAA et EFTTA

Pêche de loisir du bar : rappel des enjeux

- **Le poids économique de la plaisance et de la pêche de loisir**
  - Un poids économique considérable – Des centaines de milliers d'emplois
  - La liaison étroite entre plaisance et pêche de loisir en mer
  - Une activité prioritaire pour le développement des zones littorales.
- **Le poids sociologique de la plaisance et de la pêche de loisir**
  - Un aspect trop souvent négligé
  - Une activité intergénérationnelle
  - Une activité s'adressant à toutes les classes de la société
  - Transmission de savoir et des cultures
- **Notre engagement pour une pêche éco-responsable et durable**

# PROTECTION de la RESSOURCE

## Enjeux, perspectives et propositions EAA et EFTTA

### Pêche de loisir du bar : les mesures actuelles

- **Des mesures incohérentes prises dans l'urgence**
  - Applicables seulement au-dessus du 48<sup>ième</sup> parallèle
  - Tailles minimales de capture différentes selon les zones
- **Des mesures inefficaces**
  - Des mesures difficilement contrôlables
  - Des reports de pêche importants sur les zones non ciblées
- **Des mesures injustes et dangereuses**
  - Impacts négatifs sur la pêche de loisir déjà perceptibles
  - Des conséquences importantes pour les filières concernées
  - Prélèvements de la pêche de loisir surestimés et double peine
- **Nos propositions**
  - Des mesures applicables à tous les métiers et sur toutes les zones sans distinction ni dérogation.
  - Une protection des frayères de décembre à avril

# PROTECTION de la RESSOURCE

Enjeux, perspectives et propositions EAA et EFTTA

Pêche de loisir du bar : quota mensuel

- **Le quota journalier : un quota inadapté à la pêche de loisir**
  - Une pêche aléatoire – Une population aux pratiques très diverses
  - Une mesure inégale et injuste
- **Un quota mensuel ou annuel pour préserver notre activité**
  - Un quota adapté à notre activité
  - Une déclaration des prélèvements opérés
  - La remise en cause de la surestimation actuelle de nos prélèvements
- **Une mesure pertinente dans un contexte de pêche durable**
  - Un suivi rigoureux des prises
  - L'arrêt des prélèvements en cas de risques de dépassement du quota

# PROTECTION de la RESSOURCE

Enjeux, perspectives et propositions EAA et EFTTA

Pêche de loisir du bar : quota mensuel

- **Un mode de gestion déjà en place pour certaines espèces :**
  - Dans plusieurs pays de l'Union Européenne
  - En France : thon – anguille – chasse ( lièvre, bécasse...)
- **Une mise en place simple et efficace**
  - Nos retours d'expérience : thon rouge
  - Mieux vaut un quota annuel bien suivi qu'un quota mensuel mal géré
  - Du simple carnet de pêche... au suivi informatisé sur serveur
- **L'implication incontournable des fédérations**
  - L'engagement des fédérations
  - Leur expérience et leur capacité à gérer les pêcheurs de loisir